



GRAVELINES

MAG

MARS 2022

226 +



DOSSIER

**LE RELAIS PETITE ENFANCE,
UN LIEN ENTRE LES FAMILLES
ET LES PROFESSIONNELS**

A découvrir dans ce mag :

> INTERCO :

Vers un nouveau mode de gestion des déchets

> TRAVAUX

Ça bouge du côté de l'écluse du Schelfvliet

> DERNIÈRE MINUTE

Le Gouvernement confirme le choix de Gravelines pour les EPR

TempsFORTS

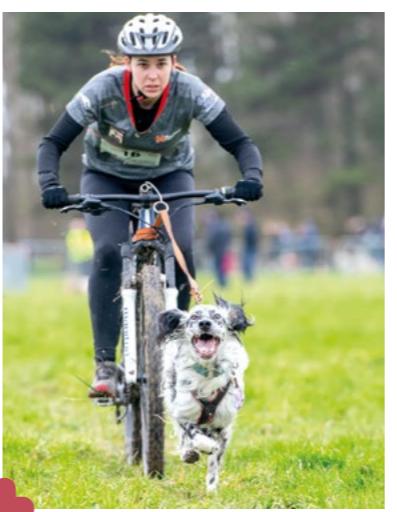
Les premières vacances de 2022 ont permis à 96 enfants de profiter des stages sportifs et du centre équestre. Contactez-les au 03 28 65 39 00.



Dans le cadre du festival **Des trésors pour les petits**, la compagnie Rosa Bonheur a proposé son spectacle **À nos peaux sauvages**. Un voyage musical qui a conquis les petits, dès 6 mois.



Les élus du Conseil Municipal ont participé, le 30 janvier dernier, au **vernissage des nouvelles expositions du Musée du Dessin et de l'Estampe originale**. Vous pouvez aller les découvrir jusqu'au 19 juin.



Le dimanche 20 février s'est tenu le **trophée régional de canicross**. Pour l'occasion, 300 candidats et leur propriétaire ont foulé le sol gravelinois.



Le samedi 19 février s'est déroulée la cérémonie du **Service National Universel**. Elle a réuni plus de **170 jeunes** et leurs encadrants.

Réseaux

Vous parlez aussi de Gravelines sur les réseaux !



Gravelines Magazine

Mensuel d'Information gratuit, édité par la Mairie de Gravelines

Place Albert Denvers
59820 Gravelines
Tél. : 03 28 23 59 00
www.ville-gravelines.fr
servicecommunication@ville-gravelines.fr

Directeur de la publication : Bertrand Ringot

Responsable de la rédaction : Claudine Barbier

Rédaction, Réalisation : Direction de la Communication, Pascaline Duban Mahieux

Photographies : Direction de la Communication
Olivier Soury
Karine Descamps
Guillaume Agez

Distribution : Entr'Aide

Dépôt légal : 2^e trimestre 2001
ISSN : 1632-4285

Imprimerie PACAUD
Coudekerque-Branche
03 28 64 26 84

Certifiée Imprim'Vért
Imprimé sur papier recyclé.



Sommaire

■ ENTREPRENDRE / 6-7

> Le groupe Ponticelli Frères fête ses 100 ans

■ INTERCOMMUNALITÉ / 8-9

> Vers un nouveau mode de gestion des déchets

■ JEUNESSE / 10-11

> Tout savoir sur le Relais Petite Enfance et les Etablissements d'Accueils du Jeune Enfant

■ TRAVAUX / 12-13

> Un nouvel ouvrage pour l'écluse du Schelfvliet

■ / 14

> Une nouvelle directrice à Atouts Ville
> Soirée d'information sur les troubles DYS
> Soirée débat sur les droits des femmes

■ ÉLECTIONS / 15

> Les élections présidentielles à la loupe

■ ÉDUCATION / 16

> Des capteurs de CO² installés dans les écoles

■ DOSSIER ENTREPRENDRE / 17-20

> L'état annonce deux EPR sur le site du CNPE

■ / 21

> Les parcours du Cœur en format virtuel
> Gravelines passe à l'heure anglaise

■ CULTURE / 22

> La compagnie Libre d'Esprit est de retour au centre artistique

■ SANTÉ / 23

> Des ateliers pour mieux comprendre le diabète
> Florine Ponthiaux, diététicienne

■ SANTÉ / 24-25

> La santé, comment on en prend soin à Gravelines ?

■ / 26

> Atouts Ville : Un forum 100% récup'
> Association Loisirs Gravelinois

■ TRIBUNES / 27

■ TRAVAUX / 28-29

■ ÉTAT CIVIL / LES INFOS PRATIQUES / AU MENU DES RESTAURANTS SCOLAIRES / 30-31



Edito



LA POLITIQUE EN FAVEUR DES JEUNES, DE LA PETITE ENFANCE À LEUR ÉMANCIPATION, EST UN AXE CENTRAL DE L'ACTION MUNICIPALE

Monsieur le Maire, la jeunesse au sens large est à l'honneur dans cette nouvelle édition du Gravelines Mag. Pouvez-vous nous en dire un mot ?

Gravelines œuvre concrètement au bien-être et au développement des jeunes, aussi bien des tout-petits que des adolescents et des jeunes adultes. Ce mois-ci est d'ailleurs marqué par un évènement important : le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants devient le Relais Petite Enfance et devient ainsi le guichet unique de la petite enfance pour les professionnels et les familles. Il est installé avenue Léon Jouhaux. Parmi ses nombreuses missions : soutien à la parentalité, aide pour trouver le meilleur dispositif d'accueil de l'enfant ou encore formation et appui aux assistantes maternelles. En matière d'accueil, la commune peut s'enorgueillir de disposer de pas moins de cinq structures différentes ! Pour les familles ayant célébré un heureux évènement récemment, vous retrouverez la liste et les contacts de ces espaces dans le magazine !

Pourquoi avoir fait de la jeunesse un axe central de l'action municipale ?

Investir dans nos jeunes c'est parier sur le futur ! Les jeunes ont particulièrement besoin de l'aide de leur entourage pour bien vivre et accéder à l'autonomie : la politique en faveur des jeunes est déterminante pour leur ouvrir le champ des possibles et leur donner la chance de vivre heureux. Nous leur devons cela ! D'ailleurs, ils nous le rendent bien : le comité ambassadeurs solidaires (Com'As) ou encore le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) sont sources d'excellentes idées et offrent un regard frais et différent sur nos politiques publiques.

Je rebondis sur la notion d'autonomie, puisque l'on en entend souvent parler à propos du grand âge mais qu'en est-il pour les jeunes ?

L'autonomie des jeunes est facilitée par la Municipalité grâce à des dispositifs financiers. Je tiens à remercier le travail formidable du CCAS et de la Direction Petite enfance, Enfance et Jeunesse qui innovent chaque année pour apporter des solutions concrètes aux problèmes de nos jeunes. Pour ne citer que cela, Gravelines met à disposition une aide financière à la préparation au permis de conduire ou bien, dans une approche plus spécifique, le « Fonds Initiative Jeunes » vient appuyer non seulement financièrement mais aussi techniquement les jeunes porteurs de projets économiques. Donner de l'autonomie aux jeunes c'est aussi permettre que leur engagement prenne corps afin de devenir des citoyens, notamment au travers du CMJ ou du Com'As.

Monsieur le Maire, un mot de la fin ?

Pour la santé des enfants, la commune va prochainement mettre à disposition des écoles des capteurs de CO², qui aideront à savoir quand aérer la classe pour limiter la propagation du virus. Merci aux enseignants et personnels municipaux, notamment dans les différentes écoles, aux associations mais aussi aux familles de participer activement à l'éducation de nos enfants. Notre labellisation « ville amie des enfants » par l'UNICEF est un témoignage s'il en fallait de notre engagement.

J'en profite pour souhaiter à la nouvelle directrice des multi-accueils d'Atouts Ville, Marine Delbecque, une bonne installation dans ses fonctions en remplacement de Brigitte Fumery qui prendra une retraite bien méritée. Je la remercie chaleureusement, elle qui a su contribuer à faire d'Atouts Ville un acteur incontournable de l'action pour la jeunesse sur la commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et un excellent mois de mars à Gravelines.

Très amicalement,

Bertrand RINGOT,
Maire de Gravelines, les Adjoints et
Conseillers délégués reçoivent
sur rendez-vous.
Contact :
Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

Bertrand Ringot

Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

Le groupe Ponticelli Frères fête ses 100 ans

ET CONFIRME SON IMPLANTATION GRAVELINOISE EN ZONE LEURETTE

Le groupe de tuyauterie et de maintenance industrielle et nucléaire Ponticelli Frères a fêté ses cent années d'existence en 2021. Implantée à Bourbourg au début des années 80, l'agence a déménagé ses ateliers techniques et de fabrication à Gravelines, zone de la Leurette, en 2016. Une installation confirmée en 2022 avec l'achat et la rénovation du bâtiment de 3 000 m².



• Jean Guehl, responsable de la Direction Nord-Normandie

Le groupe Ponticelli est né en région parisienne en novembre 1921 de la volonté de trois frères, originaires d'Italie, qui se lancent dans une entreprise de nettoyage et de réparation de cheminées d'usine. Parmi eux, Lazare, mort à 110 ans en 2008, est connu pour avoir été le dernier des poilus français de la Grande Guerre. Progressivement, l'entreprise se spécialise dans la manutention d'engins de levage-montage, plus spécialement pour

le secteur du raffinage et commence à ouvrir des agences dans toute la France à proximité de sites industriels, notamment à Dunkerque au début des années 50 pour la construction de la raffinerie BP. A la même époque, Ponticelli Frères se diversifie dans les travaux de chaudronnerie et de tuyauterie.

A partir des années 70, nouveau tournant pour le groupe qui se développe dans la construction des plateformes offshore, puis, saisit l'opportunité du nucléaire avec la construction de nombreuses centrales en France, celle de Gravelines entre autres, il participe à la construction. Parallèlement, il s'ouvre à l'export, en Afrique notamment. Depuis une petite dizaine d'années, le groupe

s'est diversifié dans les énergies renouvelables grâce au rachat de l'entreprise Gensun, spécialisée dans le montage de fermes photovoltaïques dans le monde entier. Le groupe appartient aujourd'hui encore à la famille Ponticelli (85 % des parts, les 15 % restants étant détenus par les cadres de l'entreprise). Il emploie 5 000 personnes dont 3 000 en France.

L'agence de Bourbourg a été créée dans les années 80 pour accompagner le développement industriel et nucléaire dunkerquois. Elle appartient, aujourd'hui, à la direction Nord-Normandie et est divisée en deux branches : industrie (60 % du chiffre d'affaires) et nucléaire. 230 personnes y sont salariées. Particularité : la direction Nord-Normandie peut s'appuyer aussi sur deux filiales qui emploient en tout une bonne centaine de salariés : PMM à Petite-Synthe et Cochez à Valenciennes.

En 2016, l'agence de Bourbourg a déménagé ses ateliers techniques dont le magasin général et son aire de stockage dans des bâtiments de 3 000 m² dans la zone de La Leurette à Gravelines. Un déménagement rendu indispensable par « le manque de place récurrent dans nos locaux de Bourbourg », explique Jean Guehl, responsable de la direction Nord-Normandie. « Cela faisait quelques années déjà que nous cherchions d'autres locaux et nous les avons trouvés à Gravelines, idéalement placés non loin des principaux axes routiers et à proxi-



CHIFFRES + CHIFFRES CLÉS

1921 > Création de Ponticelli frères à Vitry-sur-Seine

1980 > Implantation de l'agence de Bourbourg

5 000 > Le nombre de salariés dans le groupe Ponticelli

230 > Le nombre de salariés des deux agences nordistes

mité de nos principaux clients », apprécie-t-il. Six ans après, le dirigeant ne regrette pas son choix et vient même de le conforter puisque le groupe Ponticelli vient de faire l'acquisition des locaux qui étaient jusqu'à présent loués. « Désormais propriétaires des murs, nous allons pouvoir y investir pour rendre nos locaux encore mieux adaptés à notre activité. Nous allons notamment sécuriser le bâtiment pour éviter les vols », détaille Jean Guehl.

Depuis son implantation, l'agence de Bourbourg n'a pas cessé de se développer. Elle n'a pas vraiment été impactée par la crise sanitaire, hormis les premières semaines du confinement du printemps 2020 quand toute l'économie s'est mise à l'arrêt. « Nous avons ensuite travaillé normalement et 2021 a été une année complètement normale, avec un chiffre d'affaires conforme à nos attentes » résume Jean Guehl. « Nous avons même embauché 35 personnes pour stabiliser nos effectifs ». En 2022, l'agence va de nouveau embaucher. N'hésitez pas à vous rapprocher d'elle, des opportunités existent, notamment en tuyauterie-chaudronnerie pour l'industrie et le nucléaire.

> Les 5 DERNIERS PRÉSIDENTS ! DU GROUPE PONTICELLI



+ D'INFOS

Ponticelli Frères,
rue des Anciens d'AFN à Bourbourg et Zone de la Leurette
03 28 65 93 28
www.ponticelli.com

JE TRIE MIEUX !



Vers un nouveau mode de gestion des déchets

A compter du 18 avril, un nouveau mode de gestion des déchets va être mis en place sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque. Comment va être mis en place ce nouveau système ? Quels changements pour vous ? Nous vous expliquons tout ici :

Vous allez recevoir 3 sacs poubelles de couleurs différentes :
JAUNE : pour les papiers et emballages,
VERT : pour les déchets alimentaires (que vous pouvez également composter),
MARRON : pour tout le reste.

Les déchets en verre (bocaux, bouteilles...) sont toujours à déposer dans les bacs prévus à cet effet, un peu partout dans la commune.

> Pourquoi CE CHANGEMENT ?

Sur le territoire communautaire, le taux de recyclage des déchets n'évoluait plus. C'est donc dans une démarche d'amélioration de la part du recyclable, de diminution de la production des déchets et de simplification du tri pour le citoyen que la Communauté urbaine de Dunkerque a mis en place ce nouveau mode de gestion. De plus, la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage prévoit de généraliser le tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023.

EN PRATIQUE, COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

- 1/ La Communauté urbaine de Dunkerque vous fournit les sacs poubelles de trois couleurs différentes,
- 2/ Vous triez les déchets par sac,
- 3/ Les 3 sacs vont ensuite dans la même poubelle,
- 4/ En un seul passage, les éboueurs ramassent tous vos déchets,
- 5/ Ils sont ensuite triés et valorisés.

Une fois les sacs ramassés, ils seront triés (par couleur) et envoyés :

- > Au centre de tri pour les sacs jaunes,
- > Au centre de méthanisation pour les sacs verts,
- > Au centre de valorisation énergétique pour les sacs marrons.

Quelques conseils pour une bonne pratique de ce tri :

- Fermez bien tous les sacs poubelles avec deux nœuds,
- Pas de vrac,
- Ne lavez pas les emballages, videz-les simplement,
- Pour gagner de la place : pliez, compactez, aplatissez,
- Attention, n'emboitez pas vos déchets, il sera en effet moins facile de les recycler ainsi.

DE COMBIEN DE SACS ALLONS NOUS DISPOSER ?

Le nombre de sacs poubelles variera en fonction de la composition de chaque foyer. Lors de la distribution initiale en porte à porte, un foyer de 4 personnes a reçu 4 lots de sacs poubelles de 50L jaunes, 4 lots de sacs poubelles de 30L marrons et 4 lots de sacs poubelles de 10L verts.

OÙ PUIS-JE ME FOURNIR EN SACS POUBELLES ?

- Les sacs sont gratuits et fournis (autant que nécessaire) par la Communauté urbaine de Dunkerque,
- Vous pourrez ensuite vous les procurer, toujours gratuitement, à l'accueil de l'hôtel de ville et des maisons communales et des 4 Maisons de quartier.
- Il sera également possible d'en récupérer chaque 4^{ème} vendredi du mois sur le marché du Centre et chaque 4^{ème} dimanche du mois sur le marché de Petit-Fort-Philippe.

QU'EN EST-IL DES POUBELLES ACTUELLES ?

- Vous pourrez toujours utiliser vos poubelles actuelles (bleue et marron) pour y mettre vos nouveaux sacs de tri.
- Vous ne pouvez, néanmoins, pas utiliser la poubelle verte. Elle ne sera pas ramassée lors du passage des éboueurs.
- Sur simple appel de votre part, la CUD peut venir récupérer cette poubelle verte, si vous n'en avez plus l'utilité.

Parole D'ÉLU



LAURENT NOTEBAERT,
Conseiller délégué à l'Environnement

"La compétence de gestion des déchets appartient à la Communauté urbaine de Dunkerque. C'est donc elle qui a en charge la mise en œuvre de ce nouveau mode de gestion. L'objectif est de réduire la production de déchets, réutiliser ce qui peut l'être et mieux trier. En parallèle de cette nouvelle collecte, la commune propose d'adhérer au défi zéro déchet, qui permet de manière complémentaire d'apprendre à consommer autrement et réduire ses déchets au quotidien. La Municipalité se propose ainsi d'accompagner les gravelinois dans cette démarche du mieux consommer".

> BONUS-ÉCO-GAGNANT

C'EST NOUVEAU !

Vous pouvez bénéficier d'un ramassage gratuit, une fois par an et par foyer, de vos déchets de taille de haies.

Etape 1 : téléphonez au 03 28 24 45 41 du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Etape 2 : prenez rendez-vous pour un ramassage du lundi au vendredi (sauf jours fériés) entre 8h et 18h.

Pour RÉSUMER





Tout savoir sur **LE RELAIS PETITE ENFANCE**

Depuis 2019, le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE) était le lieu d'information de la Petite Enfance sur Gravelines. Dernièrement, l'Etat et la CAF ont transformé ces relais en Relais Petite Enfance. Il devient ainsi le guichet unique de la petite enfance pour les professionnels et les familles.

Le Relais Petite Enfance (RPE) a un rôle important auprès des familles comme des professionnels.

MISSIONS AUPRÈS DES FAMILLES :

- Accueillir, informer et accompagner les parents pour les aider à trouver l'accueil le plus adapté à leur situation (assistantes maternelles, multi-accueil, micro-crèche, garde à domicile...),
- Informer sur les aides auxquelles peuvent prétendre les familles,
- Accompagner les parents dans leur rôle d'employeur (Aide à la contractualisation, informations sur la convention collective...),
- Rôle de soutien à la parentalité.

MISSIONS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS :

- Informer et promouvoir le métier d'assistant(e) maternel(le),
- Soutenir les assistant(e)s maternel(le)s dans leur pratique : formation continue, temps d'échange et analyse des pratiques, rompre l'isolement...
- Organiser des ateliers d'éveil,
- Accompagner les professionnelles de la garde d'enfants à domicile.

C'EST QUOI LE MÉTIER D'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) ?

Un(e) assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnelle de la Petite Enfance qui accueille les enfants à partir de 2 mois et demi, à son domicile ou au sein d'une Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s, de manière régulière ou occasionnelle. Il (elle) participe à l'éveil et à l'éducation des enfants tout en développant un lien privilégié avec eux. Il (elle) est accompagnant(e) du projet éducatif des parents. Un(e) assistant(e) maternel(le) suit des formations tout au long de sa carrière.

DU CÔTÉ DES ENFANTS :

"J'adore aller chez Nounou, moi je voudrais faire *dodo* chez Nounou !"

"Les desserts chez Nounou, c'est les meilleurs !"

"Le sport avec Victor et Nounou c'est chouette"

DU CÔTÉ DES ASS' MAT' :

"Le lien affectif qui se crée avec les enfants c'est ce qu'il y a de plus beau dans ce métier. Les voir grandir et évoluer au quotidien est un plaisir."

"La double casquette avec les parents n'est pas toujours facile, faire le lien entre eux et notre quotidien avec les enfants n'est pas toujours simple mais c'est ce qui contribue à la richesse de notre métier".

Les Établissements d'Accueils du Jeune Enfant

Qu'il s'agisse d'accueil individuel ou d'accueil collectif, de nombreux modes de garde sont proposés sur Gravelines. Panorama sur les Etablissements d'Accueils du Jeune Enfant.



LES PETITS EXPLORATEURS

Micro-crèche de 10 places ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
22 bis rue du Pont de Pierre

- ✉ microcrechelespetitsexplorateurs@outlook.fr ou 03 61 17 16 41
- ✉ www.microcrechelespetitsexplorateurs.fr

LES PETITS LOUPS DE GRAVELINES

Micro-crèche de 10 places ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
46 avenue Léon Jouhaux
✉ lespetitsloupsdegravelines@gmail.com ou 03 28 62 44 52

LES MOUSSAILLONS

Multi-accueil de 20 places ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
60 bis avenue Léon Jouhaux
✉ les-moussaillons@orange.fr ou 03 28 23 42 25

LES P'TITES FRIMOUSSES - ATOUTS VILLE

Multi-accueil de 20 places ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Boulevard de l'Europe
✉ lespetitesfrimousses@atoutsville.fr ou 03 28 65 32 09

LES CALINOUS - ATOUTS VILLE

Multi-accueil de 25 places ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Avenue de Picardie
✉ lescalinous@atoutsville.fr ou 03 28 65 52 52

Un nouvel ouvrage pour L'ÉCLUSE DU SCHELFVLIET

Le mois d'avril marquera le début des travaux de sécurisation et de modernisation de l'écluse du Schelfvliet. De quelle nature seront les travaux ? Quel impact pour la population ? Nous vous expliquons tout ici :

l'exutoire du Schelfvliet se situe sur l'Aa canalisée et comprend le barrage à clapets (sous le boulevard Lamartine), la Porte Noire et le bief intermédiaire du canal du Schelfvliet entre ces deux ouvrages vannés.

Du fait de leur vétusté, le barrage à clapets et la Porte Noire n'assurent plus leur rôle fondamental de protection contre les inondations vis-à-vis de la défense à la mer et de l'évacuation des eaux continentales.

La Porte Noire constitue par ailleurs un obstacle à la continuité écologique. Elle est ainsi listée dans le Référentiel des Obstacles à l'Ecoulement (ROE).

L'Institution Intercommunale des Wateringues (propriétaire des ouvrages hydrauliques de l'Aa à Gravelines) va donc réaliser des travaux de sécurisation et de modernisation sur ces ouvrages pour un coût total de 1 827 000€.

COMBIEN DE TEMPS VONT DURER LES TRAVAUX ?

Des travaux de reconnaissance ont eu lieu jusqu'au 26 février. Les travaux sont ensuite prévus sur une durée de six mois, entre avril et octobre 2022.

Parole DE MAIRE



BERTRAND RINGOT, Maire de Gravelines et Président de l'Institution Intercommunale des Wateringues
"Ces travaux complexes mais néanmoins indispensables à la sécurité des Gravelinois et de leurs habitations permettront d'installer une nouvelle infrastructure moderne qui protégera plus efficacement contre les risques d'inondation et d'intrusion marine. Les installations auront aussi un effet bénéfique sur la biodiversité en permettant le franchissement des poissons migrateurs.

Nous associerons les habitants aux réflexions pour limiter les désagréments causés par ces travaux.

C'est pourquoi j'invite tous les Gravelinois à participer à la réunion publique le mercredi 9 mars afin de répondre à toutes vos interrogations et prendre en compte vos besoins. Vous pouvez compter sur notre écoute. Je vous remercie de votre compréhension et de votre patience pendant la fermeture de cet axe majeur de circulation d'avril à octobre !"



- FERMETURE DE VOIE
- EMPRISE DU CHANTIER
- ITINÉRAIRE DE CONTOURNEMENT



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CES TRAVAUX ?

- > Réfection totale du barrage aval et des aqueducs inférieurs qui seront démolis et remplacés par des cadres de plus grande section équipés de vannes motorisées et automatisées, en aval (côté mer) et en amont (côté wattergang du Schelfvliet), pour assurer la défense contre les remontées marines et l'évacuation des eaux continentales,
- > Mise en place des équipements de contrôle-commande des vannes et de vidéosurveillance,
- > Reconstitution du corps du barrage en remblai avec maintien des divers réseaux enterrés existants,
- > Reconstitution de la chaussée, des trottoirs et des parapets du boulevard Lamartine,
- > Dépose du vantail mobile de la Porte Noire (les culées seront conservées). Cet ouvrage n'aura plus de fonction hydraulique sur le Schelfvliet,
- > Reconstitution des perrés de protection du barrage et la restauration des perrés endommagés des bajoyers du canal en amont.

QUEL IMPACT POUR LA POPULATION ?

La route sera coupée à la circulation, pendant la durée des travaux. Un itinéraire de déviation est mis en place afin de gêner le moins possible le quotidien des Gravelinois (voir plan ci-contre).

Durant les travaux, 3 arrêts de bus seront déplacés et/ou supprimés :

- Gounot,
- Les Savants,
- Sportica.

► D'INFOS

Service Cadre de Vie
03 28 51 94 70

A NOTER :
UNE RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU CHANTIER EST PRÉVUE LE MERCRIDI 9 MARS À 19H À LA SCÈNE VAUBAN. Elle est ouverte à tous et vous permettra de poser toutes vos questions, interrogations sur la modernisation de l'écluse et notamment sur la possible gêne occasionnée par le bruit des travaux et les déviations.



Une nouvelle Directrice À ATOUTS VILLE

Les multi-accueils d'Atouts Ville viennent de changer de direction. Brigitte Fumery laisse ainsi sa place à Marine Delbecque.

À près 35 ans de carrière à Gravelines, **Brigitte Fumery** prend sa retraite et laisse sa place à **Marine Delbecque**, 29 ans, anciennement éducatrice de jeunes enfants aux Câlinous. **La prise de fonction se fera au 1^{er} mars**.

Arrivée en 1987 à Atouts Ville pour un remplacement, Brigitte Fumery prendra la direction de la Halte-garderie puis des deux multi-accueils en 2010. Par ses projets, elle a fait grandir Atouts Ville : passage aux horaires continus, périscolaire, construction des Câlinous ...

De son côté, Marine Delbecque est arrivée en 2014 dans l'association. Elle connaît bien les deux structures et a pour ambition de poursuivre sur la lancée de Brigitte Fumery tout en continuant de développer la petite enfance à Atouts Ville.

+ D'INFOS

Atouts Ville
03 28 51 81 20

Soirée d'information : LES TROUBLES DYS

Dyslexie, dysgraphie, dyscalculie, dyspraxie, dysphasie... en France, 6 à 8% de la population serait concernée par les troubles DYS.

Statistiquement, tout enseignant a, chaque année dans sa classe, 1 ou 2 enfants atteints d'un trouble spécifique du langage écrit et 40 % de ces enfants présentent plusieurs troubles des apprentissages.

Afin d'en découvrir davantage sur ces troubles, de discuter avec des professionnels et d'échanger avec d'autres familles, une soirée est organisée le mardi 29 mars à 18h30 à la Maison des Associations et du Citoyen.

Soirée gratuite et ouverte à tous
SUR INSCRIPTION AU 03 28 23 59 05

Une soirée pour parler DES DROITS DES FEMMES

La participation pleine et équitable des femmes dans tous les éléments constitutifs de la société est un droit humain fondamental.

Pourtant, à l'échelle mondiale, que ce soit en politique, dans les divertissements ou sur le lieu de travail, les femmes et les filles sont largement sous-représentées.

La place de la femme est quotidiennement remise en question à travers des clichés encrés dans notre société.

C'est à l'occasion de la **journée internationale des droits des femmes** et dans le cadre de ses missions d'information et de formation que le service *Associations et Vie Participative* tentera de **sensibiliser à l'égalité homme /femme de façon ludique**, vivante et conviviale, de **déconstruire les stéréotypes et faciliter les prises de conscience par l'humour** avec la participation de la troupe d'improvisation « La ligue Impro Marcq ».

Soirée gratuite et ouverte à tous
LE MARDI 8 MARS À 18H À LA SCÈNE VAUBAN
SUR INSCRIPTION AU 03 28 23 59 05

Les élections présidentielles À LA LOUPE

Les dimanches 10 et 24 avril prochains, vous serez appelés à voter lors des élections présidentielles. Voici quelques modalités et informations utiles avant le scrutin.

Les cartes électorales

Cette année, tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale, directement par courrier à leur domicile. Un QR Code figurera sur votre carte. Elle vous permettra d'accéder en ligne à toutes les démarches liées aux élections.

Dans le cas où vous ne recevez pas votre nouvelle carte d'électeur, cette dernière sera disponible dans votre bureau de vote, le jour de l'élection.

Les horaires des bureaux de vote

- Les 12 bureaux de vote de notre commune seront ouverts de **8h à 18h** et sont **tous accessibles aux personnes à mobilité réduite**.
- N'oubliez pas qu'il est obligatoire de se munir **d'une pièce d'identité** pour voter (carte d'identité, permis de conduire, passeport, carte vitale avec photo...).
"Quelques nouveautés sont à noter en cette nouvelle année avec notamment des **changements du côté des procurations**. De plus, chaque électeur recevra chez lui une **nouvelle carte électorale**, comme expliqué dans l'article ci-contre. En cas de souci, n'hésitez pas à vous rapprocher du service *Elections de la mairie* ! Enfin, je rappelle que **le vote est un acte civique mais aussi un devoir et un droit fondamental qui permet aux citoyens de s'exprimer**. Nous vous attendons donc nombreux les 10 et 24 avril prochains !"

Parole D'ÉLUE



CHRISTELLE DENEUVILLE,

Conseillère
déléguée
aux Affaires
Démographiques

DU CÔTÉ DES PROCURATIONS

- Pour ce scrutin chaque électeur a la possibilité de disposer de deux procurations par personne.
- Nouveauté également : le mandataire a désormais le droit d'être inscrit dans une autre commune que la personne pour qui il a procuration.
- La procuration peut être établie pour une durée de 1 an maximum.
- Il est maintenant possible d'enregistrer en ligne, votre demande de procuration. En effet, la téléprocédure « ma procuration » vous permet de simplifier les démarches. Il suffit de vous connecter via le service *France Connect* sur www.maprocuration.gouv.fr et de saisir les informations demandées. Un code à 6 chiffres et lettres vous sera transmis. Il faudra ensuite vous rendre dans un Commissariat ou une Gendarmerie, muni de votre pièce d'identité et du code de la procuration pour la faire valider.
- Afin d'établir une procuration, il faudra désormais obligatoirement inscrire son numéro national d'électeur (à retrouver sur votre carte électorale ou sur www.service-public.fr).

Il est bien entendu toujours possible d'établir une procuration papier en vous rendant directement dans un Commissariat ou une Gendarmerie.

A NOTER :

UNE CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ SE TIENDRA LE **SAMEDI 26 MARS À 11H30 EN MAIRIE**. Elle permettra aux jeunes venant d'avoir 18 ans de se voir remettre un livret de la citoyenneté et des engagements citoyens ainsi que leur carte d'électeur.
RAPPEL : Vous avez jusqu'au 4 mars pour vous inscrire sur les listes électorales.

+ D'INFOS

Service Elections : 03 28 23 59 36

Des capteurs de CO₂ **INSTALLÉS DANS LES ÉCOLES**



Depuis le 22 février, les écoles maternelles et élémentaires de la commune sont équipées de capteurs de CO₂. Ils interviendront en complément des mesures sanitaires déjà en vigueur dans les écoles afin de lutter contre la Covid-19.

La ventilation joue un rôle prépondérant contre la propagation de la Covid-19. Les écoles possèdent déjà un protocole qui inclut l'aération de locaux. Les capteurs de CO₂ viendront donc ici en complément afin d'alerter, de manière ludique, sur le moment opportun pour aérer chaque classe.

Cette notification se fait par le biais de capteurs et de diodes vertes, oranges et rouges. Quand le voyant passe au rouge, il convient d'aérer la classe quelques minutes. Quand il repasse au vert, on peut de nouveau fermer la fenêtre.

Les capteurs permettent de connaître, en temps réel, le taux de CO₂ dans la pièce. Pour être pleinement efficaces et afficher des taux fiables, ils ont été installés loin d'une source de ventilation ou de chaleur.

Les enseignants ont été sensibilisés et formés à l'utilisation de ces capteurs et à leur complémentarité avec leurs gestes et actions déjà quotidiens.

Chaque école s'est vue doter d'un capteur (un en élémentaire et un en maternelle) pour un budget total de 2 800€.

Les premières semaines d'utilisation des capteurs permettront aux services Techniques de la commune de réaliser une analyse ainsi qu'un retour sur leurs effets.

+ D'INFOS

Direction de l'Education : 03 28 23 59 24
Direction des Bâtiments : 03 28 23 59 01



Parole d'ÉLUE



VALÉRIE GENIVET,
Conseillère déléguée au suivi des travaux dans les écoles

"Le déploiement de ces capteurs est le résultat d'une volonté municipale, en lien avec les préconisations du ministère de l'Education Nationale. Elle s'appuie sur les mesures sanitaires déjà en place dans les écoles. Je salue d'ailleurs les enseignant(e)s qui appliquent scrupuleusement ces règles sanitaires. Jusqu'au 1^{er} avril, nous serons en phase de test et de récolte d'éléments. S'en suivront une analyse et un retour qui nous permettront de nous projeter plus loin pour, pourquoi pas, investir davantage dans ces capteurs. C'est un dispositif coûteux, qui a nécessité un financement et qui a rencontré des difficultés d'approvisionnement mais qui, aujourd'hui, représente un réel complément pour nos écoles".

L'État annonce deux EPR SUR LE SITE DU CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE GRAVELINES

Le jeudi 10 février dernier, le Président de la République annonçait la création de six EPR sur le territoire français. La même journée, Agnès Pannier-Runacher, Ministre de l'Industrie confirmait le choix de Gravelines pour deux EPR. Qu'est ce qu'un EPR ? En quoi cela va-t-il impacter notre territoire ? Nous vous proposons d'y répondre dans ce dossier spécial.





UN PEU D'HISTOIRE...

5 mars 1974

Le Conseil des Ministres autorise l'**engagement du programme électronucléaire français**



Février 1975

Début des travaux de Génie Civil

Entre 1976 et 1986

Construction de plus de 700 logements pour accueillir les agents et leurs familles

Octobre 1977

Gravelines obtient l'autorisation de construire 4 réacteurs

1^{er} juin 1979

Décision d'ajouter 2 réacteurs supplémentaires

9 octobre 1980

Visite sur le site du Président Valery Giscard d'Estaing

Entre 1980 et 1985

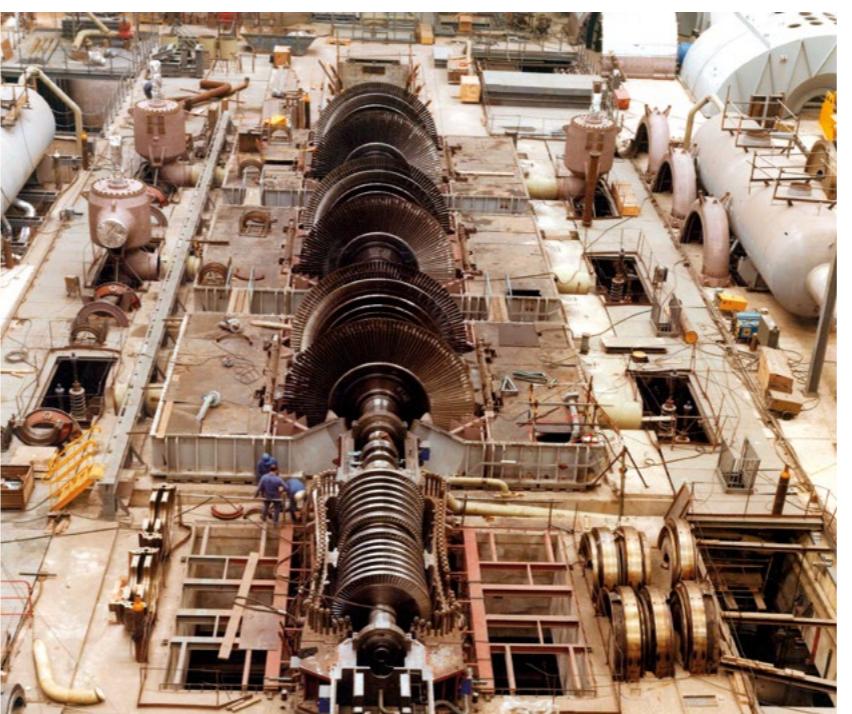
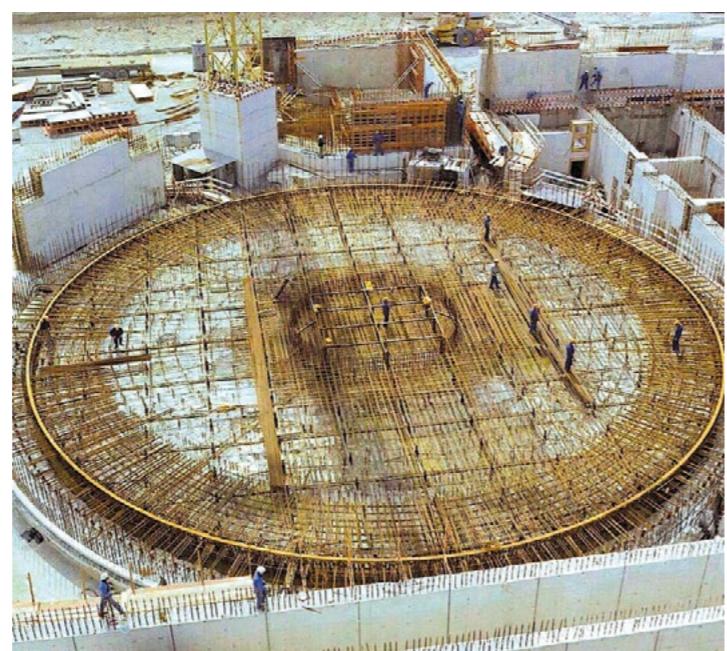
Les 6 réacteurs sont mis en service et couplés au réseau

Août 2010

Le site bat un **record mondial de production** avec 100 milliards de KW/h produits

Février 2022

Annonce de **création de 2 EPR nouvelle génération** sur le site de Gravelines



UN EPR C'EST QUOI ?

De l'anglais *European Pressurized Reactor*, le **réacteur pressurisé européen** est un réacteur de nouvelle génération qui permet de **produire plus d'électricité que nos réacteurs actuels**. Les réacteurs actuels de la centrale ont une capacité de 900MW chacun, tandis qu'un EPR peut produire 1600MW.

Les EPR2 (annoncés par le Président de la République) sont une nouvelle génération d'EPR, **plus simples à construire et moins coûteux** que celui de Flamanville.

Les EPR de deuxième génération ne produisent pas de gaz carbonique et entrent donc parfaitement dans le plan national de lutte contre le réchauffement climatique.

QUEL EST L'INTÉRÊT DE DEUX EPR SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Un véritable tissu industriel du nucléaire, garant du savoir-faire local en la matière, est indispensable pour la construction et le fonctionnement de nouveaux réacteurs : du lancement des chantiers de construction à son exploitation actuelle, la centrale nucléaire de Gravelines a dynamisé le bassin d'emploi de toute la région.

Elle est aujourd'hui le premier employeur de la ville **avec 2 500 emplois directs, 15 000 emplois en tout (emplois directs, indirects et induits compris), 115 alternants, et autant de savoir-faire associé au fonctionnement d'une centrale.**

C'est aussi 106 millions d'euros d'achats pour la centrale dans la région Hauts-de-France et 420 entreprises sous-traitantes.

L'annonce de ces deux EPR, ce sont **17 milliards d'investissement de prévus et jusqu'à 7 000 personnes sur le chantier**. Il s'agit donc d'une **réelle opportunité pour le développement économique** de la ville et, plus largement, la région.

La construction des EPR permet également de **préserver un savoir-faire industriel** et nucléaire sur le territoire, présent depuis déjà le début des années 1980.

Enfin, les EPR, produisant pour chaque tranche 1 600MW au lieu de 900 aujourd'hui, permettront de **subvenir aux besoins accrus de l'industrie de nouvelle génération**. La France a annoncé vouloir atteindre la **neutralité carbone pour 2050**. Les enjeux de cette décarbonation (baisse des émissions de CO₂) sont donc importants. Les EPR de deuxième génération ne produisant pas de CO₂, ils vont pouvoir contribuer à cette neutralité carbone en fournissant, notamment, aux entreprises, une énergie neutre en carbone.

© AVE

“ Parole DE MAIRE**BERTRAND RINGOT, Maire de Gravelines et Conseiller Départemental du Nord**

“En tant qu’élus municipaux, nous nous sommes pleinement investis depuis 2004, pendant deux décennies, pour faire reconnaître les nombreux atouts de Gravelines afin d’accueillir des réacteurs nucléaires plus puissants et efficaces dans notre commune qui prendront, le jour venu, le relais des sites existants. Outre les **nombreux emplois** qu’ils créeront, les EPR permettront de **développer les industries d’aujourd’hui et de demain de notre territoire en leur offrant une énergie bon marché et décarbonée**. La hausse actuelle des prix de l’électricité, du fait de la dépendance européenne au gaz et au charbon, principalement importés et achetés sur un marché dérégulé, est un handicap important à la compétitivité de nos entreprises. Le nucléaire permet de **produire une énergie bon marché et en quantité suffisante pour assurer un avenir pérenne à nos industries**. En somme, la construction d’EPR de nouvelle génération à Gravelines est une **excellente nouvelle pour l’emploi, pour le budget de la commune et des ménages mais aussi pour le climat !**”

“ Parole D’HABITANTS**CAROLE**

“Nous avons suivi les annonces gouvernementales avec attention. Nous sommes contents que Gravelines ait été choisie, maintenant nous attendons de voir plus concrètement comment tout va se mettre en place. Mais c'est une bonne nouvelle pour la ville et l'économie”.

BERNARD

“On vit à côté de la centrale depuis toujours, cela ne nous inquiète pas plus que ça d'avoir deux nouveaux réacteurs. C'est une belle opportunité finalement !”

GASTON

“C'est une bonne nouvelle pour le territoire, un signe de travail et de prospérité. C'est l'occasion de former des jeunes notamment à ces métiers, c'est une belle opportunité professionnelle. On a l'expérience de Flamanville qui nous permet de savoir ce qu'il faut faire ou ne pas faire, je suis donc assez optimiste sur ce projet”.

FLORINE

“Je n'ai pas trop d'avis sur la question, on vit avec la centrale, elle ne me dérange pas. Je ne connais pas vraiment les EPR et le milieu de l'énergie nucléaire donc je dis pourquoi pas, après tout cela fonctionne bien actuellement donc il n'y a pas de raison”.

**Gravelines passe
À L’HEURE ANGLAISE !**

Dans le cadre du jumelage entre Gravelines, Fáskrúðsfjörður, Biblis et Dartford, des semaines seront organisées durant l’année sur le thème de nos pays jumelés. On débute du 15 au 20 mars avec une semaine anglaise.



À fin de mieux connaître Dartford et sa culture, tout un programme vous attend :

A la Médiathèque

> **Du 15 au 19 mars** : sélection d’ouvrages d’auteurs britanniques ainsi que quelques films et cd pour une immersion dans la culture anglaise.

> **Mercredi 16 mars à 16h** : lecture de conte en anglais et français pour les 3-6 ans.

Au Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

> **Mercredi 16 mars à 18h30** : Ciné-conférence avec *Vu du monde* : Londres : capitale de l’Empire

Au cinéma Sportica

> **Samedi 19 mars 18h30** : film documentaire et conférence *Shine a light*, documentaire musical sur les Rolling Stones de Martin Scorsese.

Le film sera suivi d’une conférence de Bertrand Dupouy, formateur et mélomane, sur la thématique du Rock anglais.

A SAVOIR

Gravelines est jumelée avec Dartford depuis le 21 septembre 1991 ! Elle est connue notamment pour être la ville natale de deux légendes du rock et membres des Rolling Stones : Keith Richards et Mick Jagger.

+ D’INFOS

Service Culture, Patrimoine et Jumelage
h.brazy@ville-gravelines.fr

**Les parcours du cœur EN FORMAT
VIRTUEL**

Pour l’édition 2022, les parcours du cœur se dérouleront sous forme virtuelle et deviennent **Parcours Gravelines avec ton cœur**.



Le grand rendez-vous national de la prévention santé est de retour à Gravelines **les samedi 26 et dimanche 27 mars**.

Cette année, pas de rassemblement mais une nouvelle formule virtuelle, **entiètement gratuite** et toujours accessible à tous.

A trottinette, en poussette, en vélo, à pieds... que vous soyez petit ou grand, sportif amateur ou confirmé, n'hésitez pas à vous inscrire, à imprimer votre dossard et parcourir Gravelines.

Le petit plus ? Transmettez une photo de votre parcours aux organisateurs via Facebook !

Les inscriptions se feront en ligne à partir du 7 mars via la page Facebook de l’événement.

+ D’INFOS

Centre Communal d’Action Sociale
03 28 23 59 63
Parcours Gravelines avec ton cœur 2022

La Compagnie Libre d'Esprit EST DE RETOUR AU CENTRE ARTISTIQUE



Présente sur le territoire gravelinois depuis 2018, la compagnie Libre d'Esprit revient en 2022 avec deux stages destinés aux amateurs et aux professionnels de la scène.

Depuis 2018, la compagnie investit Gravelines avec un projet culturel d'envergure, novateur et ambitieux. Elle réalise, pour cela, plusieurs résidences d'artistes.

En 2019, premier aboutissement de ce travail avec la création de la pièce Les Martyrs pour le village Copain du Monde. En 2020, la compagnie donne naissance au festival Grand Large qui, en 2021, s'est élargi à toute la ville.

Pour 2022, la compagnie Libre d'Esprit propose deux stages : un réservé aux amateurs et un aux professionnels.

En février, c'était un stage tout public où chacun a pu partager ses envies, histoires,... afin de tisser une toile commune et de travailler des scènes en musique, des improvisations autour de thématiques diverses et variées, etc.

En avril, c'est un second stage, pour tout public, professionnels comme amateurs, qui se tiendra. C'est autour de la pièce Débrayage de Rémy De Vos que vont travailler les acteurs. C'est donc le thème du travail qui sera central ici.

Une restitution publique se tiendra le samedi 9 avril à l'auditorium du Centre Artistique et Culturel François Mitterrand.

RENCONTRE AVEC

NIKSON PITAGAJ,

organisateur du stage en scène ici et maintenant :

"Nous avons proposé, lors de ce stage, une approche collective et immersive du monde du théâtre. L'objectif est d'intégrer les participants dans une compagnie de théâtre professionnel, avec un véritable esprit de troupe. Echauffement, improvisation, jeu de scène..., les adultes mais aussi les enfants ont pu s'en donner à cœur joie. Nous souhaitions toucher le grand public et c'est un pari réussi ! Ces stages nous permettent d'aller à la rencontre de la population mais aussi de débuter l'organisation du festival Grand Large".

+ D'INFOS

Direction de la Culture : 03 28 24 85 65
Compagnie Libre d'Esprit : 06 76 80 73 42
www.libredesprit.net



Des Ateliers d'Education Thérapeutiques POUR MIEUX COMPRENDRE LE DIABÈTE

Une équipe composée de membres médicaux et paramédicaux ouvre sur la commune des Ateliers d'Education Thérapeutique (ETP), destinés aux Gravelinois atteints de diabète.

Le projet consiste à organiser des échanges entre patients. Les groupes sont composés de six à huit patients. Chacun bénéficie au cours du cycle d'un premier entretien personnalisé, puis de cinq ateliers en groupe sur des thématiques spécifiques et différentes, en lien direct avec le diabète, puis un dernier entretien bilan individuel 1 mois après.

Ces ateliers ont pour vocation de permettre aux patients et à leur entourage d'apprendre à bien connaître la maladie pour mieux la vivre. Ils peuvent aussi échanger sur leurs vécus similaires. Informés, mieux armés, les participants ressortent plus confiants et plus aptes à gérer leur diabète.

Les Ateliers d'Education Thérapeutique (ETP) proposent une approche différente de la maladie, centrée sur le vécu et l'expérience au quotidien. Initialement proposé et suivi par le pôle santé, accessibilité et handicap au sein de la mairie de Gravelines, le projet réunit une équipe motivée, curieuse et dynamique. La collaboration active, entre membres et avec les patients est une priorité.

Ces groupes d'ETP sont organisés en collaboration avec l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) qui a permis aux membres de l'équipe de recevoir une formation de 40 heures, puis de bénéficier d'un accompagnement pour le recrutement de patients et la réalisation du premier cycle d'ateliers. Par la suite, les membres aimeraient aussi développer d'autres thématiques d'intervention, comme l'obésité infantile.

+ D'INFOS

Centre Communal d'Action Sociale
Mission Santé
Claire Mégret : 03 28 23 89 96



ICI + ILS EXERCENT



FLORINE PONTHIAUX, DIÉTÉTICIENNE

Florine Ponthiaux, diététicienne nutritionniste diplômée d'Etat, exerce au Centre Médical du Littoral de Coudekerque Branche. Elle propose également des suivis à domicile, sur le secteur de Gravelines.

Elle accueille des patients pour une perte de poids, une prise de poids, des pathologies particulières (diabète, obésité, cholestérol ...), les femmes enceintes, enfants, sportifs, etc.

Un premier rendez-vous est fixé au cabinet ou à domicile afin de connaître le patient, son histoire, ses besoins, etc. Un plan alimentaire est ensuite défini et des rendez-vous de suivi sont fixés (toujours à domicile ou au cabinet).

Tél : 07 82 34 14 32

Mail : florine.dietetique@gmail.com

La Santé, **COMMENT ON EN PREND SOIN À GRAVELINES ?**



Depuis 2013, la ville s'est engagée dans le développement d'une stratégie santé. Un poste de chargée de mission santé, accessibilité-handicap a été créé répondant ainsi à un besoin d'accueil, d'accompagnement et de coordination des professionnels de santé.

La stratégie santé vise à **maintenir une offre de soins diversifiée et pérenne** sur la commune pour garantir l'accès à la santé de la population.

La mission santé comprend plusieurs axes de travail :

- **L'interface santé** (l'accueil et l'accompagnement des professionnels de santé),
- **L'offre de soins** (favoriser une offre de soins cohérente et l'accueil de nouvelles spécialités),
- **Les projets pluri professionnels**,
- **Le réseau et partenariat** (animer un réseau partenarial sur le territoire),
- **La prévention** (animer des actions de prévention en corrélation avec des besoins identifiés et organiser des manifestations),
- **L'accessibilité et le handicap** (dresser le constat de l'accessibilité et valoriser les sites accessibles par la marque Tourisme Handicap).

Au fil du temps, de nouveaux axes sont venus s'ajouter comme la téléconsultation.

Parole DE CHARGÉE DE MISSION



CLAIRE MÉGRET, chargée de mission santé :

"Ce que j'aime particulièrement, c'est le lien avec les professionnels de santé et les partenaires, les rencontres sur le terrain, les projets. Je souhaite également mobiliser les compétences de chacun et renforcer plus que jamais la collaboration avec les services municipaux qui se sentent eux aussi concernés et sensibles à cette thématique. Enfin, c'est grâce à la mobilisation d'une équipe de professionnels de santé engagée et volontaire, et des élus investis que tout cela est rendu possible."



2 QUESTIONS À



BERTRAND RINGOT,
Maire de Gravelines,

Comment comptez-vous trouver de nouveaux médecins ?

"Nous nous donnons quelques mois encore pour convaincre des médecins libéraux de s'installer à Gravelines, comme nous l'avons déjà fait avec succès grâce aux cabinets tremplins. Nous procéderons au recrutement direct de médecins par la Ville de Gravelines et créeront un centre de médecine publique municipal dans le cas contraire."

Quels sont les lieux cibles pour l'accueil des médecins ?

"En complément des 2 cabinets tremplins existants, nous allons créer une maison de santé médicale dans une aile du Foyer-logement le Béguinage, avec accès indépendant, qui pourra accueillir 6 professionnels."

Parole D'ÉLUE



JOSÉE BLEUEZ, Conseillère déléguée à la Santé, "La santé n'est pas une compétence municipale mais bien une compétence de l'Etat. Cependant, force est de constater que ce sont les habitants et élus locaux qui sont confrontés à la pénurie de médecins. Depuis 2016, nous renforçons nos efforts pour maintenir une offre de soins sur Gravelines. L'arrivée de Claire Mégrét, nouvelle chargée de mission Santé et Handicap doit nous permettre, soutenue par une stratégie santé cohérente, de lutter contre la désertification médicale et améliorer l'accès aux soins pour tous. La création de deux cabinets tremplins a permis d'accueillir trois médecins qui, pour certains d'entre eux, ont décidé de s'installer définitivement à Gravelines".

CHIFFRES CLÉS

54 professionnels de santé
en 2013

73 professionnels de santé
en 2022



D'INFOS

Centre Communal d'Action Sociale - Mission Santé
Claire Mégrét : 03 28 23 89 96

Un forum 100% RÉCUP'

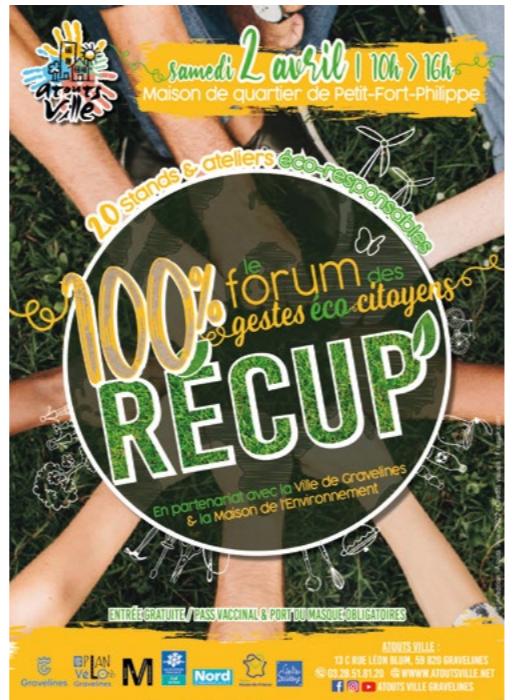
Le samedi 2 avril prochain, de 10h à 16h, se tiendra le Forum 100% récup. Rendez-vous à la Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe pour une journée éco citoyenne !

Le programme de ce forum :

- atelier bois,
- confection de produits ménagers,
- éco balade,
- ludothèque sur l'environnement,
- atelier couture,
- cuisine anti gaspi,
- éco gestes du quotidien,
- exposition recycl'art,
- Véti Éco.

L'occasion de découvrir ou de perfectionner vos actions du quotidien sur le recyclage d'objets, la réutilisation de projets ou encore la confection maison.

Dans le même temps se tiendra une journée de sensibilisation au Plan Vélo sur le parvis de Sportica. Plusieurs ateliers sont prévus : marquage de vélo, circuit vélo pour les enfants, réparation de cycles, atelier de remise en selle (peur du vélo...), etc.



+ D'INFOS

Atouts Ville : 03 28 51 82 30

Maison des Associations et du Citoyen : 03 28 23 59 06

Association

Découvrez

L'ASSOCIATION LOISIRS GRAVELINOIS

Crée il y a deux ans par Renée Caloone, l'Association Loisirs Gravelinois propose à ses adhérents des sorties et séjours en France et à l'étranger.

À près avoir présidé pendant plus de 45 ans Les Amis du 3^{ème} âge, Renée Caloone a créé l'Association Loisirs Gravelinois. Elle propose à ses adhérents des sorties et séjours :

- 3 séjours par an à l'étranger,
- 2 sorties par an pour des repas dansants (à Gravelines et sur l'extérieur).

A titre d'exemple, l'association s'est rendue en février en Egypte. En avril, ce sont 61 personnes qui s'envoleront vers les îles Canaries. Des voyages plus importants sont également au programme, comme par exemple l'Ouest américain.

L'adhésion à l'association vous coûtera 10€ par an.



L'association organise son Assemblée Générale le samedi 5 mars à 15h en salle Caloone.

+ D'INFOS
Association Loisirs Gravelinois
Renée Caloone : 06 73 50 03 85



Élus du groupe municipal majoritaire (30 sièges)

L'ANNONCE DE 2 RÉACTEURS EPR À GRAVELINES : L'ABOUTISSEMENT D'UNE MOBILISATION COLLECTIVE DE VOS ÉLUS DEPUIS 2004 !

C'est historique ! Deux EPR de nouvelle génération seront bel et bien construits au Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE), pour un investissement prévisionnel de 17 milliards d'euros. Ce chantier est une chance pour notre jeunesse : nous leur offrirons de nombreux emplois dans des métiers résolument tournés vers la lutte contre le changement climatique. Il faut le rappeler : l'électricité d'origine nucléaire ne produit pas de gaz carbonique responsable du réchauffement climatique ! Ce sont aussi des milliers d'emplois induits et indirects : ce chantier remplira les carnets de commande d'entreprises locales, et une fois terminés, les réacteurs nouvelle génération viendront alimenter en énergie verte et bon marché les procédés industriels du futur reposant principalement sur l'électricité, notamment dans les aciéries et la production d'hydrogène.

Les nombreuses personnes qui seront appelées à travailler à Gravelines contribueront également au dynamisme économique et à la démographie de notre ville en apportant de nouvelles compétences, en fréquentant nos commerces, nos terrasses ou nos écoles. Ne l'oublions pas, un chantier de cette envergure pour une ville d'un peu plus de 11 000 habitants, ce sont aussi des revenus fiscaux



Monsieur le Président Directeur Général,
J'ai pris connaissance par voie de presse que le site de Gravelines aurait été évoqué au cours de votre Conseil d'Administration suite à la décision de l'Etat de réaliser un réacteur EPR dans les délais indiqués dans différents documents.

Je tiens par la présente à vous faire part de ma volonté d'étudier ce dossier dans toutes ses composantes afin de pouvoir prendre une position définitive dans les meilleures délais.

Les excellentes relations de confiance, de transparence et de partenariat entretenues depuis plus de 30 ans (début des travaux du C.N.P.E. en 1974) avec les représentants du site de Gravelines et l'opportunité que peut représenter une telle implantation pour la commune de Gravelines, le département et la Région Nord Pas-de-Calais en général, m'incite à étudier avec intérêt ce projet si vous me conférez toutefois au préalable que le site de Gravelines peut répondre à vos exigences.

Je suis à votre disposition pour toute rencontre que vous jugerez utile d'organiser.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président Directeur Général, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Bertrand RINGOT.

importants qui viendront financer une offre de services publics locaux de qualité et diversifiée en matière de sport, de culture, de sécurité, de logement ou encore d'éducation.

Le choix de Gravelines par le gouvernement n'est pas dû au hasard ! C'est avant tout le résultat d'une mobilisation de longue haleine de votre équipe municipale. Dès 2004, nous avions officiellement candidaté pour accueillir l'EPR d'ancienne génération construit finalement à Flamanville. Ainsi, notre ville s'est imposée au fur et à mesure comme une évidence pour accueillir de nouveaux EPR.

La ville de Gravelines a maintenu des liens étroits avec la direction d'EDF pour faire valoir nos atouts et la bienveillance de notre population envers cette source d'énergie.

Gravelines verra son rôle renforcé comme la clé de voûte d'une production énergétique permettant de faire face aux défis climatiques et économiques de demain, nous pouvons en être fiers !



Nous contacter:
Gravelines passionnément

24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Compte Facebook "Gravelines passionnément"

Élus du groupe municipal (3 sièges) - Pour Gravelines L'Alternative

DU CHANGEMENT POUR L'ALTERNATIVE

Étienne De La Mensbruge, ancien cadre EDF avait fait valoir ses droits à une retraite bien méritée depuis plusieurs années.

Il avait rejoint le groupe d'action municipal « L'Alternative pour Gravelines » en 2012. Il avait été colistier de la liste « L'Alternative : Changeons de Cap ! » en 2014 et a été un Conseiller Municipal assidu et de valeur au sein du groupe « Pour Gravelines l'Alternative », pour lequel il était élu depuis 2020.

Il quitte aujourd'hui la région Haut de France pour un rapprochement familial et a démissionné avec regret de son mandat : Il nous manquera ainsi que son engagement et sa fidélité. Nous le remercions pour son action désintéressée au service de l'intérêt général et nous lui souhaitons, ainsi

qu'à toute sa famille, beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie.

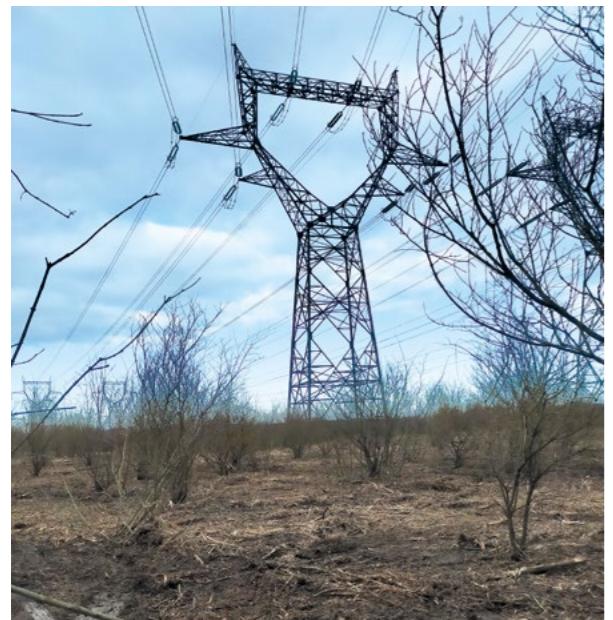
Nous accueillons au sein de notre groupe municipal, Angélique Favresse, Gravelinoise de 39 ans. Mère de famille, elle est attachée à la famille, aux personnes âgées mais aussi à la jeunesse et au cadre de vie. Elle a le sens moral, de l'équité et de la justice qui lui fera apprécier son mandat dans la continuité engagée par Etienne : C'est à dire dans le sens de l'intérêt général pour Gravelines et les Gravelinois...

Nous tenons à votre disposition:
Maria Alvarez - Christelle Hénon
et Angélique Favresse
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook « Maria Alvarez »
et « Pour Gravelines l'Alternative »





TEMPÈTES EUNICE ET FRANKLIN
Merci aux équipes des services techniques pour leur mobilisation durant les tempêtes Eunice et Franklin.



ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION SOUS LES LIGNES ÉLECTRIQUES

Pour assurer le bon fonctionnement du réseau électrique, RTE doit intervenir sur la végétation sous les lignes à 400 000 volts situées sur la commune de Gravelines. Cette intervention a pour objectif de maintenir les distances de sécurité autour des lignes électriques et éviter tout risque de contact (amorçage). Elle se fait de manière ciblée sur la végétation « à risque » (arbres de haut jet, massifs arbustifs denses).

En collaboration avec la Communauté urbaine de Dunkerque, cet entretien de la végétation sous les lignes a été programmé de manière à minimiser les impacts négatifs sur les milieux naturels et à développer les effets positifs.

Grâce à ces mesures d'évitement ou de réduction des impacts, l'espace sous les lignes électriques continuera à jouer son rôle de zones de refuge et de reproduction pour la faune et la flore bien souvent malmenées par l'activité humaine, l'urbanisation et l'évolution des milieux agricoles.

A NOTER :

ENCOMBRANTS

Centre, les Huttés, Pont de Pierre : **mer. 18 mai**
Petit-Fort-Philippe : **jeu. 19 mai**

RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS D'EAU POTABLE

Entre le 21 février et le 8 avril, des **travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable** auront lieu dans la rue du 8 mai.

> BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

La commune a mis en service, en mars 2021, **deux bornes de recharge pour les véhicules électriques** (au PAarc des Rives de l'Aa et au parking du Maréchal Gassion - Rue Denis Cordonnier) qui sont en phase de tests. La Ville de Gravelines installera sept nouvelles bornes de recharge, début avril, sur les sites suivants : parking de l'Arsenal, parking des Islandais, place Gustave Houriez, parking de Sportica, parking du Cinéma Merlen, parking du Centre Equestre, parking du Port de Plaisance (Bassin Vauban).

Le coût de la pose et de la mise en place de ces sept bornes s'élève à 70 000€ dont 27 525€ subventionnés via le programme ADVENIR.



> ÇA SE **POURSUIT !**



DU CÔTÉ DU PHARE

Les échafaudages du phare ont été démontés, seule la partie basse est maintenue pour des interventions en façade du logement.

Les travaux en cours concernent principalement l'intérieur, en attendant une météo plus douce qui permettra la mise en peinture du bâtiment.

Les menuiseries sont en cours de restauration et des mises en lumières sont à l'essai. Enfin, les détails de couverture du phare, en jonction avec le fût vont pouvoir s'effectuer.

Les travaux de peinture s'effectueront au printemps par des équipes de peintres spécialisés (encordés).

> ÉLECTRICITÉ, ASSAINISSEMENT, AMÉNAGEMENT : 5 MOIS DE TRAVAUX POUR LA RUE DE LA GARE

La Communauté urbaine de Dunkerque procède, depuis le 21 février, à des travaux de requalification complète de la rue de la Gare. La durée des travaux est estimée à 5 mois. Le chantier sera scindé en plusieurs étapes selon le planning prévisionnel suivant :

PHASE 1 > de la fin février au début avril : travaux de raccordement électrique par Enedis et de reprise de branchements d'assainissement par la CUD ;

PHASE 2 > du début avril à la mi-mai : travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable et de reprise des branchements par le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois ;

PHASE 3 > de la mi-mai à la fin juillet : déplacement de l'armoire et de la chambre télécom par Orange et réaménagement complet de la voirie par la CUD.

Des travaux de remplacement des mâts d'éclairage public seront par ailleurs réalisés par la Ville de Gravelines dans le cadre de ce chantier.

Ces travaux seront effectués en demi-chaussée pendant les phases 1 et 2. La route sera interdite à la circulation pendant la phase 3.



Félicitations !

Damien Cauchy et Karine Janquin

Bienvenue

Tylian de Nicolas Benard et de Milène Przymusiak
 Kattaleya de David Hannequin et de Audrey Creton
 Marceau de Antoine Ponthieux et de Amandine Roussel
 Kamilya de José Duque Martins et de Scharley Beuraert
 Anna de Logan Souloumiac et de Amélie Dupont
 Lizzie de Nicolas Debusschere et de Marine Capron
 Agathe de Damien Dambrune et de Audrey Etienne-Kuntz

Ils nous ont quittés

Georges Vermast, époux de Monique Bourré
 Eveline Hirard, veuve de Jacqy Decarpentry
 Françoise Hennaert-Loots, veuve de Jacques Mercier
 Pascal Engrand, époux de Yasmine Lauer
 Christian Le Cudennec
 Renée Vandenbussche, veuve de Raymond Martin
 Edith Calbet, veuve de Raymond Delahaye
 Eliane Pery, veuve de Paul Sultaire
 René Schmieder
 Marie-Thérèse Parent, veuve de Raymond Guilbert
 Ginette Henault, veuve de Roger Smedt
 Jacquie Broucqsault, veuf de Françoise Famchon
 Edouard Agez, époux de Thérèse Vanpée
 Hocine Laazaoui, époux de Daphné Decalf
 Jean-Louis Lebrun

PRATIQUES

LES INFOS

DOSSIERS SAISONNERS

La distribution des dossiers saisonniers pour la saison 2022 se fera :

► jusqu'au samedi 26 février 2022 à l'accueil de la mairie et des maisons communales/agences postales.

La date limite de dépôt des dossiers, dûment complétés, en ces lieux, est fixée au 5 mars 2022. Un récépissé sera délivré prouvant le dépôt du dossier.

► jusqu'au 5 mars 2022 par voie dématérialisée. Consultez le site de la Ville de Gravelines pour connaître le lien d'accès.

Pour pouvoir déposer sa candidature, il faut être âgé de +18 ans et de -24 ans au 1^{er} jour du contrat, être domicilié à Gravelines et être scolarisé. En fonction du nombre de postes ouverts pour la saison et du nombre de candidatures, des critères de recrutement seront définis. Pour les emplois saisonniers Sports/Animation, la présentation d'un diplôme (BAFA, BAFF, Brevet d'Etat, BNSSA) sera indispensable.



RECENSEMENT MILITAIRE

Entre la date de leur 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, les jeunes garçons et les jeunes filles doivent se présenter en Mairie au guichet Affaires Démographiques (munis du livret de famille et de leur pièce d'identité) afin de se faire recenser.

INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Démarches pour les inscriptions scolaires : du 14 février au 15 juin 2022

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire de septembre 2022 :

- les familles ayant des enfants nés en 2019 et 2020 n'étant pas encore scolarisés,
- les enfants des écoles maternelles Pierre Loti et Jean Macé qui passent en CP,
- les familles nouvellement arrivées sur la commune, doivent effectuer les démarches suivant les modalités détaillées ci-après.

1/ TÉLÉCHARGER LE DOSSIER D'INSCRIPTION OU DE DÉROGATION SUR

- le portail famille

<http://gravelines.portail-familles.com/gravelines>

> Mes documents > Documents inscription scolaire

- le site internet de la ville de Gravelines,

> Vivre à Gravelines > Petite Enfance, Enfance, Education, Jeunesse > Inscriptions scolaires

2/ RETOURNER LE DOSSIER COMPLÉTÉ, ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

- par mail à l'adresse : n.tacquet@ville-gravelines.fr
- par le biais du portail familles
- à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, rue des Clarisses.
- par courrier : Mairie de Gravelines – Direction de l'Education – Place A. Denvers – 59820 Gravelines.

► Pour les personnes ne disposant pas d'accès internet, ne disposant pas d'imprimante ou pour toute autre information, veuillez contacter le 03 28 23 59 24 ou par mail à n.tacquet@ville-gravelines.fr

INSCRIPTIONS CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les inscriptions au concours s'effectueront du 1^{er} mars au 27 mai 2022 à l'accueil des services Techniques (1^{er} étage de la mairie), par téléphone au 03 28 23 57 97 ou par mail : servicecadredevie@ville-gravelines.fr



Au menu des restaurants scolaires

DU 28 FÉVRIER AU 4 MARS

LUNDI 28 : Filet de hoki sauce crevettes, courgettes et riz, coulommiers, ananas

MARDI 1^{ER} - MARDI GRAS : Carottes râpées à l'édam, carbonade flamande et pommes de terre rôties, gaufre

JEUDI 3 - REPAS VÉGÉTARIEN : Demi-pomélo au sucre, spaghetti à la bolognaise de légumes, crème dessert à la vanille

VENDREDI 4 : Chou-rouge aux pommes, colombo de volaille et purée de pommes de terre, poire

DU 7 AU 11 MARS LES METS RÉGIONAUX

LUNDI 7 : Potage aux oignons et emmental râpé, rôti de porc à la bière, salsifis et pommes de terre, orange

MARDI 8 : Waterzoï de poisson, julienne de légumes et riz, Bergues, crêpe à la cassonade

JEUDI 10 : Pâté flamand, Hotch-potch (bœuf braisé, carottes, oignons, haricots blancs), entremet à la chiconnée

VENDREDI 11 - REPAS VÉGÉTARIEN : Salade mélée (laitue, chicons), Tarch'tiflette, fromage blanc à la vergeoise et un spéculoos

DU 14 AU 18 MARS Cuisine 100% responsable

LES METS RÉGIONAUX

LUNDI 14 : Spaghetti à la bolognaise, tomme, kiwi

MARDI 15 - REPAS VÉGÉTARIEN : Céleri, mimolette, crêpe à l'emmental et salade sauce blanche, Velouté Fruix

NOS LABELS : Local / Circuit court - Issu de l'Agriculture Biologique - Issu du Commerce Equitable - Fait maison

Menus non contractuels, variations possibles des approvisionnements.

Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur www.ville-gravelines.fr (Accès rapide / Menus cantine)

*Tomates vinaigrette et maïs, sauté de dinde à la forestière, pâtes et emmental râpé, yaourt nature sucré

MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Les demandes de médaille d'honneur du travail s'effectuent uniquement de façon dématérialisée sur les plates-formes dédiées :

SECTEUR PRIVÉ

www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail

SECTEUR AGRICOLE Y COMPRIS LE CRÉDIT AGRICOLE

www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mha

SECTEUR RÉGIONAL, DÉPARTEMENTAL ET COMMUNAL

www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhrdc

Vous pouvez déposer en ligne votre demande et y joindre :

- le scan de votre pièce d'identité,
- l'attestation de l'employeur couvrant les années demandées (à défaut, un relevé de carrière CRAM) ;

JEUDI 17 - REPAS 100% RESPONSABLE : Coleslaw, dos de colin sauce verte, gratin de chou-fleur et pommes de terre, banane

VENDREDI 18 : Couscous (poulet, merguez), légumes et semoule, camembert, crème dessert au chocolat

DU 21 AU 25 MARS

LUNDI 21 - REPAS VÉGÉTARIEN : Potage aux carottes, omelette sauce tomate, haricots verts et pommes de terre, flan nappé caramel

MARDI 22 : Macédoine rémoulade, sauté de bœuf aux olives et riz, salade de fruits

JEUDI 24 : Tagliatelles au saumon, brie, ananas

VENDREDI 25 : Rata saucisse (chipolatas, petits pois, pommes de terre), gouda, brownie et crème anglaise

DU 28 MARS AU 1^{ER} AVRIL

LUNDI 28 : Bœuf au paprika, piperade et blé, fromage ail et fines herbes, compote de pommes

MARDI 29 : Salade fromagère, poisson meunière sauce tartare, gratin de carottes et pommes de terre, mousse au praliné

JEUDI 31 - REPAS VÉGÉTARIEN : Pizza aux fromages et salade, fromage blanc aromatisé, kiwi

VENDREDI 1^{ER} : *Jolies rondeurs au soleil couchant, reine de basse-cour en échappée forestière, mélange de blé et sa palette fromagère, douceur lactée

MODERNISATION DE L'ÉCLUSE DU SCHELFVLIET

ROUTE COUPÉE D'AVRIL À OCTOBRE 2022

- > Des travaux préparatoires de reconnaissance des réseaux ont été réalisés jusqu'au 26 février.

ATTENTION : ces chantiers vont nécessiter la fermeture du pont de la Porte Noire situé au niveau du croisement entre la rue Pierre Brossolette et le boulevard Lamartine. La circulation voiture, piétonne, ainsi que pour les cyclistes, y sera donc interdite pendant la durée de ces travaux.

- #### > Déviations selon le plan suivant :



A NOTER:

RÉUNION PUBLIQUE MERCREDI 9 MARS À 19H, À LA SCÈNE VAUBAN



AGENDA

MARS
AVRIL
2022

À NOTER !

Tous les éléments mentionnés dans cet agenda sont susceptibles d'être annulés et/ou modifiés en fonction de la situation sanitaire.

Les informations, mises à jour, sont disponibles sur www.ville-gravelines.fr

Visites guidées et visites-atelier sur réservation

Tarifs : 3,50 € / 2,50€

Gratuit – de 15 ans

03 28 51 81 04

Les expos du Musée du Dessin et de l'Estampe originale

JUSQU'AU 19 JUIN

■ **GUSTAVE DORÉ, CRÉATEUR DE MONDES**



■ **PHILIPPE LEMAIRE, COLLER C'EST RÊVER**

JUSQU'AU 7 NOVEMBRE

■ **OIKOS-POROS – UNE TRAVERSÉE GRAPHIQUE, ANAÏS LELIÈVRE**



Visites guidées et visites-atelier sur réservation

Tarifs : 3,50 € / 2,50€

Gratuit – de 15 ans

03 28 51 81 04

JUSQU'AU 29 MARS

Dans le cadre de Festi Bulle

■ **EXPOSITION : LES CARNETS DE CERISE**

Médiathèque

Gratuit



MERCREDI 2 MARS

■ **PIÈCE DE THÉÂTRE : CHRONIQUE DE L'AIDANT, REFLET D'UNE RÉALITÉ**

Par le CCAS et la Compagnie La Belle Histoire

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand à 10h30

VENDREDI 4 MARS

■ **LOTO DES ZIGOMARDS**

Scène Vauban, ouverture des portes à 17h30 et début des jeux à 19h

SAMEDI 5 MARS

■ **PERMANENCE DE LA FNATH**

Maison des Associations et du Citoyen, dès 9h

SAMEDI 5 MARS

■ **PERMANENCE DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE DÉFENSE DES VICTIMES DE L'AMIANT**

Maison des Associations et du Citoyen, dès 9h

SAMEDI 5 MARS

■ **VENEZ ANIMER LE CONTE DU PETIT CHAPERON ROUGE**

Pour les enfants de 3 à 6 ans

Médiathèque à 10h30

■ **Gratuit sur réservation au 03 28 51 34 34**



■ **BCM/NANTERRE**

Sportica à 20h

■ **www.bcmbasket.com ou au 03 28 51 97 00**



DIMANCHE 6 MARS

■ **LOTO**
Par la Team Loisirs du Polder
Salle de sports des Huttres

MARDI 8 MARS

■ **PERMANENCE DU SECOURS POPULAIRE**
Maison des Associations et du Citoyen
dès 9h

■ **SOIREE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES**
Scène Vauban à 18h
Gratuit
+ page 14 de ce Magazine

**MARDI 8 MARS**

■ **AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE SAXOPHONE**
Centre Artistique et Culturel François Mitterrand à 18h30
Gratuit

MERCREDI 9 MARS

■ **LE 20^{ÈME} FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
Sportica dès 9h

■ RÉUNION PUBLIQUE : LES TRAVAUX DE L'ÉCLUSE DU SCHELFVLIET

Scène Vauban à 19h
Elle est ouverte à tous et vous permettra de poser toutes vos questions, interrogations sur la modernisation de l'écluse et notamment sur la possible gêne occasionnée par le bruit des travaux et les déviations.
+ page 12 et 13 de ce Magazine

JEUDI 10 MARS

■ **PERMANENCE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET DES HANDICAPÉS**
Maison des Associations et du Citoyen à 8h

■ **PERMANENCE DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT**
Maison des Associations et du Citoyen à 14h

JEUDI 10 MARS

■ **ATELIER RENCONTRE TRICOT**
Médiathèque à 14h30
Gratuit

JEUDI 10 MARS**■ DES LIVRES CHEZ VOUS**

Par la Médiathèque
L'après-midi

DU SAMEDI 12 AU LUNDI 28 MARS**■ PRINTEMPS DES POÈTES**

Médiathèque
Programmation à venir

SAMEDI 12 MARS**■ BCM/LE MANS**

Sportica à 20h
+ www.bcmbasket.com ou au 03 28 51 97 00

**DIMANCHE 13 MARS****■ LOTO**

Par l'Amicale du personnel communal
Salle de sports des Huttres

LUNDI 14 MARS

■ **PERMANENCE DE CONSOMMATION, LOGEMENT ET CADRE DE VIE**
Maison des Associations et du Citoyen à 14h

MARDI 15 MARS

■ **AUDITION PUBLIQUE DES CLASSES DE TROMBONE, PERCUSSION ET PIANO**

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand à 18h30
Entrée libre

MERCREDI 16 MARS**■ CINÉ-CONFÉRENCE : LONDRES, CAPITALE DE L'EMPIRE**

Par Vincent Halleux, dans le cadre de Vu du Monde



Centre Artistique et Culturel François Mitterrand à 18h30

Tarifs : 9€ / 3€ (gravelinois) / 8€ (réduit)

+ Réservations au 07 87 70 97 10

SAMEDI 19 MARS**■ VISITE DES INSTALLATIONS DU CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ**

Sur le site, route des enrochements de 9h à 12h et de 14h à 17h

+ Inscriptions jusqu'à deux semaines avant la visite au 03 28 68 42 36

Infos pratiques : pièce d'identité en cours de validité à fournir, pass vaccinal obligatoire, à partir de 12 ans, 3h de visite et non accessible aux PMR

■ ATELIER-DÉCOUVERTE : JEU DE CARTES GRAVÉES

Pour public adulte/ado

Musée du Dessin et de l'Estamppe originale de 9h30 à 12h et de 13h à 16h30

Tarifs : 10€ / 5€ gravelinois

SAMEDI 19 MARS**■ COMMÉMORATION DE L'ANNIVERSAIRE DU CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE**

Monument aux Morts à 11h

■ EXAMENS PUBLICS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

Eveil (3-4 ans) à 14h, Initiation (4-7 ans) à 14h30, Préparatoire classique et jazz (6-9 ans) à 16h30

Entrée libre

■ HANDIBASKET CLUB GRAVELINOIS/ELAN CHALON

Salle du Polder à 17h

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 MARS**■ UNE JONQUILLE POUR CURIE**

PAarc des Rives de l'Aa, le samedi en version connectée et le dimanche à 10h

DIMANCHE 20 MARS**■ BROCANTE**

Par l'association au cœur des rêves
Salle de sports des Huttres

■ OPEN DES HAUTS DE FRANCE DE KRAV MAGA

Salle Norbert Merlen dès 10h

Tarif spectateur : 5€

Entrée libre

LUNDI 21 MARS**■ PERMANENCE DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT**

Maison des Associations et du Citoyen à 8h

MARDI 22 MARS**■ AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE JAZZ**

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

Eveil (3-4 ans) à 14h30, Préparatoire classique et jazz (6-9 ans) à 16h30

Entrée libre

MERCREDI 23 MARS**■ ATELIER FEST' BULLES : LES CARNETS DE CERISE**

Pour les enfants de 7 à 13 ans
Médiathèque de 14h à 16h

Gratuit sur réservation

SAMEDI 26 MARS**■ CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ**

Mairie de Gravelines à 11h30

■ EXAMENS PUBLICS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

Intermédiaire, avancé jazz et supérieur classique (14 ans et plus) à 14h, Moyen classique et jazz (11-15 ans) à 16h, Élémentaire classique et jazz (8-12 ans) à 17h30

Entrée libre

MARDI 29 MARS**■ AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE CLARINETTE**

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand à 18h30

Entrée libre

SAMEDI 26 MARS**■ RENCONTRE-DÉDICACE : ANTOINE CANDEILLE, BUTTERFLYLAND**

Public famille, à partir de 10 ans
Médiathèque à 14h
Gratuit sans réservation

■ ATELIER-RENCONTRE : RÊVER UN MONDE EN COLLAGE

Par Philippe Lemaire, auteur-illustrateur et artiste du collage
Public adulte/ado

Musée du Dessin et de l'Estamppe originale de 14h à 17h30
Tarifs : 20€ / 18€ (gravelinois)
+ Inscriptions au 03 28 51 81 04

■ TOURNOI DE WAHRRAMMER ET FIGURINES

Par Dark Squigs Nénémis et Cie
Salle de l'Agriculture

LUNDI 28 MARS**■ PERMANENCE CONSOMMATION, LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

Maison des Associations et du Citoyen à 14h

MARDI 29 MARS**■ CONFÉRENCE SUR LE SOMMEIL DES ENFANTS**

Maison des Associations et du Citoyen à 10h30
Gratuit uniquement sur inscription
+ sante.gravelines@gmail.com

MARDI 29 MARS**■ SOIREE D'INFORMATION SUR LES TROUBLES DYS**

Maison des Associations et du Citoyen à 18h30

Gratuit sur inscription

+ page 14 de ce Magazine



SAMEDI 2 AVRIL

■ LES RACONTINES

Pour les enfants de 0-3 ans

Médiathèque à 10h30

Gratuit

► [réservation au 03 28 51 34 34](#)

■ CHAMPIONNAT INTERRÉGIONAL D'AVIRON BATEAUX COURTS

PAarc des Rives de l'Aa

■ VISITE GUIDÉE : ZOOM SUR GRAVELINES

Sillonnez les remparts et la ville avec un guide photographe professionnel.



RDV au pont de l'Arsenal, place Albert Denvers de 18h à 20h

Venir avec son propre matériel photo

Tarif: 8€

► [Réservation obligatoire au 03 28 24 99 79](#)

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 AVRIL

■ FESTIVAL DU THÉÂTRE AMATEUR

Par le théâtre des fortifications

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, le samedi à 20h et le dimanche à 16h

DIMANCHE 3 AVRIL

■ CHAMPIONNAT DE TENNIS DE TABLE

Par l'USG Tennis de table

Salle Maurice Baude

MARDI 5 AVRIL

■ AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE GUITARE

Centre Artistique et Culturel François

Mitterrand à 18h30

Entrée libre

MERCREDI 6 AVRIL

■ CINÉ-CONFÉRENCE : LAOS : UNE RENAISSANCE INDOCHINOISE

Par Patrick Moreau, dans le cadre de Vu du Monde

Centre Artistique et Culturel François

Mitterrand à 18h30

Tarifs : 9€ / 3€ (gravelinois) / 8€ (réduit)

► [Réservations au 07 87 70 97 10](#)

■ HANDBASKET CLUB GRAVELINOIS/ CAPSAA PARI

Salle du Polder à 17h

■ LE RENDEZ-VOUS DES GAMERS

16 ans et +

Médiathèque de 18h à 20h

Gratuit sur réservation

JEUDI 7 AVRIL

■ DES LIVRES CHEZ VOUS

Par la Médiathèque

L'après-midi

■ FORFAITS 100% LOISIRS À SPORTICA

Tous les jours pendant les vacances scolaires, et tous les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés, Sportica vous propose pas moins de 4 forfaits pour votre plus grand plaisir.

- > Piscine + Bowling = 5€
- > Piscine + Cinéma = 6,5€
- > Cinéma + Bowling = 7,5€
- > Cinéma + Piscine + Bowling = 9,5€

► [Réservations : 03 28 65 35 00](#)

► Pour les forfaits comprenant du bowling, réservation préalable des pistes obligatoire.

